

Un « vivier » de free-lances et auto-entrepreneurs avec RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé), réuni dans le 1er Cloud Work Center français, vous propose leurs services : Ils sont Télésecrétaires, comptables, webmasters, infographistes, traducteurs, etc.

Sans adaptation de vos locaux et sans augmentation de vos charges de personnels !
Factures déductibles de votre D.O.E.T.H. grâce à la Loi Macron.



Questions ?

Tél. 09 70 77 20 57 - 06 17 48 80 00
secretariat@exasso france.net
<https://www.exasso france.net>
Siège social : 5 Allée Verte
77410 - PRECY-sur-MARNE
.SIRET 539 623 389 00019
APE 8899B

Nous soutenir ?

Par chèque à l'ordre d'Ex@ssO France
à envoyer au Siège Social 5 Allée Verte -
77410 PRECY-sur-Marne
un reçu vous sera adressé pour votre
déduction fiscale

Ex@ssO France



Facilitateur d'emploi pour professionnels handicapés



Notre fonctionnement

Nous combinons créativité, analyse de votre activité et conseils de nos partenaires techniques pour vous proposer des solutions concrètes de maintien ou retour à l'emploi, voire intégration de nouveaux employés handicapés grâce au Visiotravail et ceci aux meilleures conditions de réalisation possibles.

Ex. de prestations

autres : nous contacter

Artisans : Rédaction de courrier, frappe de devis et factures, permanence téléphonique, site Internet, création de catalogue papier et e.catalogue, calendriers personnalisés, ... etc.

Garages, Coiffeurs, etc. : Prise de R.V. - frappe de devis, factures,

Cabinets médicaux, infirmiers : permanence téléphonique - frappe de courriers sur poste de travail sécurisé
TPE, PME : saisie de données diverses - audiotypie de réunion ou courrier divers - rédaction, relecture et correction de tout document - mise en page - permanence téléphonique - création de calendrier personnalisé...

Cliniques, hôpitaux, laboratoires : prise de R.D.V. - possibilité d'augmenter les capacités du centre d'appel interne en intégrant nos télésecrétaires par visioconférence grâce à nos partenaires techniques - audiotypie de sur postes de travail sécurisés, etc..

Mairies, écoles, cantines : permanence Téléphonique au-delà des heures de présence de la secrétaire de Mairie - planning des enfants absents à l'école, à la garderie - information rapide de la cantine - audiotypie des comptes rendus des Conseils municipaux - Newsletter communale - e.book d'accueil pour nouveaux arrivants, etc. ;

Qui sommes-nous ?

Une petite association créée par et pour tous les oubliés de la Loi du 11 février 2005 : ceux qui ne peuvent pas ou plus travailler en entreprise dite ordinaire du fait d'un handicap ou d'une pathologie chronique invalidante.

Sans propositions suffisantes des Cap Emplois, Pôle Emploi, grâce aux nouvelles technologies dont bureaux hébergés sécurisés et visioconférence, nous proposons à tous nos clients potentiels de participer à la co-crédation de nos futurs emplois !

